



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2010 ET LES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2011

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est un grand privilège pour moi de faire le point sur la situation financière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, encore cette année.

1. UNE OBLIGATION LÉGALE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport doit notamment traiter des éléments suivants :

- ❖ Les derniers états financiers (2009), le dernier rapport des vérificateurs externes;
- ❖ Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;
- ❖ Les orientations générales du budget 2011.

Le maire doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est incluse en annexe de ma présentation.

2. ÉTATS FINANCIERS

2.1 Les états financiers 2009

Les opérations municipales de l'année 2009 se sont soldées par un surplus consolidé de 646 764 \$. Une fois soustraits les surplus générés dans les services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques ainsi que le surplus du CLD, le surplus général non réservé se chiffre à 683 880 \$.

L'état du surplus accumulé se chiffrait à 1 394 174 \$ au 31 décembre 2009.

Il est important de souligner qu'une bonne part de ce surplus est affecté aux services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques, de même qu'au CLD et aux anciennes municipalités, ce qui réduit le surplus libre, non affecté, à un montant de 974 005 \$. De ce surplus libre, 344 259 \$ reviennent à la proximité et 629 746 \$ à l'agglomération.

L'endettement total net à long terme s'établit à 18 660 000 \$ au 31 décembre 2009, ce qui représente 1 413 \$ par personne. La charge fiscale moyenne est de 1 649 \$ comparativement à 1 435 \$ pour la région administrative, 2 690 \$ pour la même classe de population et 2 221 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec.

2.2 Le rapport des vérificateurs

Le rapport annuel des vérificateurs externes — la firme de comptables Corbeil Boudreau — pour l'exercice 2009 stipule que les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2010

L'analyse de l'évolution des revenus et des dépenses pour l'année 2010 nous permet d'anticiper un surplus budgétaire, pour une cinquième année consécutive. La gestion prudente et rigoureuse des deniers publics demeure encore et toujours une priorité des élus et de l'administration municipale. À cela s'ajoutent des facteurs conjoncturels tels que la météo et l'économie. En effet, le temps anormalement doux que nous avons connu l'hiver dernier a généré pour la Municipalité des économies significatives relativement au chauffage de nos immeubles et à l'enlèvement de la neige. Uniquement au chapitre du déneigement, nos économies s'élèvent à plus de 150 000 \$. La baisse des coûts du carburant et du mazout a également contribué à la réduction des dépenses municipales. Nous avons par ailleurs renouvelé des emprunts à des taux avantageux, entraînant des gains de 135 000 \$ à la Municipalité et ses contribuables.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la Municipalité et de l'agglomération sont indiquées en annexe.

5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2011

Quand on regarde les effets de la crise financière mondiale et la relance on ne peut plus fragile, force est de conclure que notre municipalité et notre archipel s'en tirent plutôt bien par rapport à bien d'autres régions rurales. Bien que les difficultés soient palpables dans le domaine des pêches, le tourisme, en contrepartie, a connu une année particulièrement bonne. Plusieurs projets d'infrastructures ont été menés ou sont en cours aux Îles. À la Municipalité, on constate que la valeur des permis de construction et de rénovation a poursuivi sa tendance à la hausse, ce qui peut témoigner d'une certaine confiance en l'économie de l'archipel.

La vigueur de la construction domiciliaire s'est d'ailleurs traduite encore cette année par une hausse significative de notre richesse foncière lors du dépôt du nouveau rôle d'évaluation en octobre. Notre richesse foncière a augmenté de 126 millions de dollars en trois ans, dépassant maintenant les 811 millions de dollars. Bien que cette croissance du rôle témoigne d'une vitalité économique dont on peut collectivement se réjouir, la variation du rôle n'est pas uniforme dans tout l'archipel. C'est pourquoi le conseil municipal devra étudier attentivement différents scénarios afin d'ajuster le taux de taxation. Ainsi, la hausse moyenne de la valeur foncière des résidences unifamiliales, qui atteint 30 %, sera globalement compensée par une révision à la baisse du taux de taxation générale.

Cela étant, l'exercice financier 2011 imposera comme toujours au conseil municipal d'établir des priorités parmi tous les projets et parmi l'ensemble des responsabilités qu'assument la Municipalité et l'agglomération des Îles. Nos choix seront dictés par l'intérêt collectif, l'équité et dans une vision de développement à long terme de notre territoire. Nous bâtissons dans la continuité de ce que nous avons fait ces cinq dernières années et plus particulièrement sur les

réalisations des derniers mois. Nous avons l'intention d'adopter encore cette année un budget équilibré, responsable et respectueux de la capacité de payer des contribuables madelinots.

➤ Administration

Le conseil municipal a adopté ces derniers mois une déclaration exposant la mission, la vision et les valeurs de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. La raison d'être de la Municipalité est donc d'assurer à ses citoyens un milieu de vie de qualité en leur offrant des services publics efficaces et en contribuant activement au développement socio-économique harmonieux des Îles-de-la-Madeleine. Pour ce faire, en terme de vision, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine se veut une organisation dynamique, rigoureuse et à l'écoute du citoyen et qui exerce un leadership fort en matière de développement par la concertation des acteurs du milieu. Cet engagement doit se traduire au quotidien dans la prestation de service et à travers les valeurs de respect, de solidarité, d'engagement, etc.

Avec cela à l'esprit, le conseil municipal souhaite en venir rapidement à une entente négociée avec le personnel municipal, dans le respect des personnes et des compétences, et dans un objectif d'optimisation des services offerts à la population. Ces services dépendent aussi d'un environnement de travail adéquat pour le personnel municipal. C'est pourquoi la Municipalité devra impérativement, en 2011, définir et entreprendre un projet de réaménagement des espaces de travail de la mairie et des garages municipaux, une étape nécessaire qui s'inscrit dans la continuité du regroupement municipal de 2001.

En plus de vouloir améliorer le cadre de travail, la Municipalité cherche constamment à optimiser l'organisation du travail. C'est ainsi que l'administration municipale a procédé à une restructuration bénéfique de ses équipes de travail dans le secteur des travaux publics en 2010. D'autre part, une véritable équipe de développement du milieu sera enfin créée au sein de la Municipalité, permettant à cette dernière de jouer pleinement le rôle de MRC qui lui est dévolu, mais qui a été parfois négligé ces dernières années au profit des services municipaux de première ligne. Une petite équipe, partiellement issue de la restructuration du CLD, dont les mandats et les ambitions sont à la hauteur des attentes du milieu. Parallèlement, le conseil municipal poursuivra ses démarches auprès du gouvernement du Québec pour recouvrer le statut de MRC que le décret de 2005 créant l'agglomération a fait disparaître, en contradiction flagrante avec l'engagement gouvernemental de maintenir le statut de la MRC des Îles à la suite du regroupement municipal de 2001. Nous travaillons dans une démarche commune avec la Ville de La Tuque qui vit sensiblement la même situation que nous.

Ce n'est pas le seul dossier où la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine travaille en concertation avec ses partenaires municipaux. À travers la Fédération québécoise des municipalités, la Municipalité prend une place importante dans le monde municipal et débat activement des enjeux qui affectent nos institutions et nos commettants. Nous avons aussi joint les rangs de la Fédération canadienne des municipalités ces dernières semaines, ce qui offre à la Municipalité des Îles un appui et une tribune pour plusieurs dossiers importants, dont le transport maritime, l'avenir des phares, les projets d'infrastructures, etc.

Dans le contexte économique et politique actuel, nous devons demeurer alertes et vigilants et les réseaux municipaux sont pour nous un atout. La FQM comme la FCM craignent d'ailleurs par-dessus tout une nouvelle période de délestage de la part des deux paliers de gouvernement.

Dans un registre plus prometteur cette fois, l'année 2010 nous aura permis de consolider nos liens avec la Péninsule acadienne, ouvrant la porte à des échanges politiques, économiques et culturels de plus en plus fréquents avec nos cousins acadiens.

➤ Travaux publics

Après deux années d'investissements importants pour stopper la dégradation des routes municipales, la Municipalité a dû se limiter au strict minimum en 2010. C'est que l'asphaltage des routes, bien que nécessaire, devra se faire de façon graduelle par le dégagement d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire ou grâce à un soutien résolu du gouvernement qui nous a cédé ses routes en 1993. Autrement, il faudrait avoir recours à des emprunts qui, à terme, limiteront la capacité d'agir de la Municipalité.

L'année 2011 nous permettra sans doute de poursuivre la mise aux normes et le renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable. À ce dernier chapitre, la Municipalité aura investi plus d'un million de dollars d'ici la fin de l'année en tirant notamment avantage du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) du gouvernement du Québec.

La mise en service de nouveaux puits d'alimentation sur l'île du Cap aux Meules et à Havre-aux-Maisons nécessitera encore des investissements de plusieurs millions de dollars au cours des prochaines années afin de garantir l'approvisionnement à long terme de l'archipel.

Malheureusement, la Municipalité demeure dans l'expectative en ce qui a trait au grand projet d'alimentation en eau potable dans le secteur de la Grande-Entrée, un projet d'infrastructure nécessaire et créateur d'emplois de 11 millions de dollars. Rappelons qu'une première tranche de financement a été annoncée au printemps 2009 et que de nombreux travaux complémentaires de forage et d'analyse ont été réalisés par la Municipalité à la demande du ministère. Nous sommes toujours en attente de la décision gouvernementale.

Le traitement des eaux usées dans l'archipel est un dossier important que le conseil municipal entend faire progresser au cours de la prochaine année. Une demande de soutien financier a été déposée pour trois secteurs-clés du village de Havre-aux-Maisons. Il est clair toutefois que l'établissement de nouveaux réseaux de collecte ou la prolongation coûteuse des réseaux existants ne peuvent être envisagés que dans de rares exceptions. C'est pourquoi un ambitieux projet d'inventaire et de diagnostic des installations des résidences isolées doit être entrepris afin de permettre d'élaborer un plan de mise aux normes global et pluriannuel où l'ensemble des foyers madelinots pourra passer le test de la conformité dans un délai prévisible et à un coût raisonnable. Le soutien de l'État sera là aussi nécessaire.

En ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, les progrès sont notables mais les défis demeurent importants. Les opérations courantes de traitement et d'expédition, initiées il y a un peu plus d'un an, sont néanmoins efficaces et bien rodées. Le projet de recherche sur la gestion intégrée des matières résiduelles et le développement de technologies novatrices prendra son envol en 2011 avec la collaboration du Centre de recherche sur les milieux Insulaires et maritimes. La Municipalité des Îles entend ainsi continuer d'être à l'avant-garde dans ce secteur pendant les années à venir.

➤ Loisir, culture et vie communautaire

Le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC) a continué en 2010 de soutenir un nombre croissant de promoteurs et d'organismes en loisir et culture. Ce fut d'ailleurs une année faste si on se réfère à l'extraordinaire programmation culturelle de l'été dernier. Une somme importante a été consentie par le conseil municipal pour l'entretien des nombreux sites municipaux cette année, en raison de la quasi-disparition des projets de création d'emplois subventionnés. Ce dossier demeure épineux sur le plan budgétaire pour l'année 2011.

L'année 2011 devrait permettre à la Municipalité et ses partenaires de donner une impulsion définitive au projet de réseau intégré de bibliothèques des Îles, alliant des services spécialisés et de proximité pour les citoyens et les clientèles scolaires. Le dossier de la salle de spectacle devrait aussi retenir l'attention du conseil municipal puisque la

remise à jour des études des vingt dernières années présentement en cours a pour but de permettre à la communauté de trancher une bonne fois pour toutes sur la pertinence et la faisabilité du projet.

Le dossier des arénas municipaux devrait aussi franchir une étape déterminante en 2011. D'une part, la conversion de l'aréna Wendell-Chiasson devrait commencer à prendre forme à la suite de l'élaboration d'un modèle de gestion commandé récemment par la Municipalité pour le compte des organismes du milieu désireux de prendre en charge cette infrastructure. D'autre part, une commission indépendante chargée de revoir le dossier des arénas et de consulter la population devrait permettre au conseil municipal d'adopter une orientation définitive au cours des prochains mois.

La gestion et la rationalisation des salles municipales et des sites municipaux demeureront un sujet de préoccupation continue en 2011 pour le SLCVC. Par exemple, le projet de partenariat avec la Commission scolaire pour l'établissement d'un pôle institutionnel commun à Grande-Entrée devrait connaître son dénouement en cours d'année. Une réflexion profonde sera par ailleurs nécessaire quant au site de La Côte, à L'Étang-du-Nord, une propriété municipale qui nécessite certains investissements. Il faudra aussi réfléchir à l'implication municipale dans les projets d'aménagement de la Pointe de Grande-Entrée et celui de la Pointe de Havre-aux-Maisons. Cela dit, 2010 aura tout de même permis la cession de la salle paroissiale de Fatima aux organismes locaux et la mise en œuvre d'un ambitieux projet de rénovation et d'agrandissement. De même, la cession d'un vieil immeuble municipal aura permis à la Maison des jeunes de Grande-Entrée de se doter d'un lieu de rassemblement bien à eux, rénové et adapté à leurs besoins.

➤ Développement du milieu et aménagement du territoire

Le secteur de l'aménagement du territoire a connu une année 2010 chargée, voire mouvementée à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Au final, nous ne pouvons passer sous silence l'adoption de notre nouveau schéma d'aménagement et de développement, en juin, après plusieurs années de travail, de réflexion et de discussions. Le schéma, on l'a dit, ce n'est pas une fin en soi, mais une feuille de route pour un développement plus cohérent et harmonisé. Nous adopterons dans les prochaines semaines les règlements d'urbanisme en concordance avec le schéma. La route continuera sans doute d'être parsemée d'embûches, mais au moins, nous saurons la direction à prendre et les balises à suivre.

Parmi les défis de l'aménagement, l'érosion des berges constitue un phénomène majeur auquel la Municipalité s'attaque avec diligence, mais à la mesure de ses moyens. Ainsi, l'adoption du Plan directeur d'intervention adopté par la Municipalité et présenté à la population en janvier dernier devrait permettre les premières interventions concrètes sur le territoire au cours de l'année 2011. Les appels d'offres pour l'élaboration de solution sont présentement en analyse. Le dossier de l'érosion de l'ancien dépotoir de L'Île-d'Entrée n'attendra pas ces échéances cependant, puisque la Municipalité s'est engagée à intervenir à court terme afin d'éviter les dommages environnementaux.

En ce qui touche plus spécifiquement au développement du milieu, tracer un bilan complet des projets réalisés ou en cours nécessiterait plusieurs pages. Quelques grands dossiers s'imposent néanmoins.

En matière de transport, le leadership municipal a permis la reconduction du lien maritime hivernal et la bataille pour pérenniser le service sur une base annuelle se poursuit activement. Le transport aérien demeure soumis aux aléas de l'économie et aux décisions d'affaires des transporteurs. Avec l'appui du milieu, un vol direct sur Québec est désormais offert cinq jours par semaine, ce qui ajoute quelques sièges à la disposition des Madelinots. Un service de transport interrégional par autocar a vu le jour en avril dernier et, appuyée par la Municipalité, l'initiative devrait se poursuivre et même s'améliorer au bénéfice de la population des Îles. En matière de transport toujours, mais sur le plan territorial cette fois, l'implantation du transport collectif s'avère une réussite particulièrement marquante après des années de travail aux Îles d'abord, puis en collaboration avec les MRC de la Gaspésie.

Les dossiers énergétiques ont pris une place prépondérante en 2010 et l'année qui s'en vient ne risque pas d'être moins active. Si le projet de couplage éolien-diesel évolue lentement avec Hydro-Québec, ses partenaires technologiques et la Municipalité, celui de l'éolien communautaire a pour sa part franchi les étapes et les distances à vive allure, promettant des retombées économiques importantes pour les Îles au sein de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour les vingt prochaines années. L'annonce des projets retenus par Hydro-Québec, en décembre, sera déterminante.

Mais en matière énergétique, c'est le dossier des hydrocarbures qui a pris presque toute la place et beaucoup d'énergie de la part des élus, de l'équipe du développement du milieu et des partenaires. Le travail de collaboration avec les communautés côtières de l'ensemble du golfe du Saint-Laurent va bon train et culminera avec la tenue d'un grand forum interprovincial sur les forages en mer, au cours de l'hiver. Le leadership municipal est ici remarquable et indispensable. Mais il s'agit après tout de veiller à la préservation de notre environnement, de notre économie et notre mode de vie. L'exploration gazière en milieu terrestre est d'un autre ordre, mais il s'agit d'un dossier où la communauté devra aussi se positionner en connaissance de cause d'ici les prochains mois et la Municipalité sera présente au rendez-vous.

La Municipalité, en tant que MRC, se voit aujourd'hui prendre un rôle de plus en plus important en matière de développement social. Le programme Québec en Forme, élaboré avec une demi-douzaine de partenaires du milieu sur une période de plus d'un an, est maintenant en démarrage. Sous l'égide municipale, plus de 100 000 \$ seront ainsi investis de façon concertée dans l'amélioration des habitudes de vie des jeunes madelinots, chaque année, pour les dix prochaines années. Par ailleurs, la Municipalité sera bientôt appelée à assumer le leadership territorial dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale à travers l'Approche territoriale intégrée (ATI). Les premières actions devraient être perceptibles dans notre milieu dès 2011.

Au cours de la dernière année, le fonds Pacte rural administré par l'agglomération-MRC a, plus que jamais, servi d'effet levier majeur pour le développement rural et territorial. Plus d'une douzaine de projets ont été soutenus dans leur élaboration et financièrement aux quatre coins des Îles, un appui municipal de plus de 350 000 \$ qui génère des investissements globaux d'environ 10 millions de dollars en culture, dans le logement social, le sport, l'action communautaire et le tourisme.

Parlant tourisme, la Municipalité a contribué à la mise en place du Fonds de développement touristique avec divers partenaires, ce qui offre à l'industrie de nouvelles opportunités de développement. À titre d'exemple, ce fonds devrait permettre l'acquisition du lot sur lequel a été instauré le Parc Fred-Jomphe, sur le Havre-aux-Basques, afin d'y développer un parc régional de sports de glisse et de vent dont il est question depuis plusieurs années. Je m'en voudrais de ne pas mentionner que la Municipalité des Îles travaille activement en appui au développement du produit croisières dans l'archipel, tant au sein de la Corporation de développement des Îles que sur le plan politique et logistique. Des développements concrets sont prévus dans le secteur du port de Cap-aux-Meules au cours de l'année 2011.

CONCLUSION

L'année 2011 sera une autre année fort chargée pour la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et si nous réalisons ne serait-ce qu'une partie de nos objectifs, ce sera encore une année stimulante pour les Madelinots et le développement territorial.

Je termine en saluant le travail assidu et l'engagement profond de l'administration municipale et de l'ensemble du personnel à l'égard des citoyens et de leur archipel. Je ne peux passer sous silence la collaboration de mes collègues membres du conseil municipal et leur implication dans toutes les facettes de leur tâche. Je salue en particulier les nouveaux conseillers qui ont vécu leur baptême du feu dans le monde municipal au cours de la dernière année et qui présentent tous un bilan exceptionnel.

Rapport énoncé en séance ordinaire le mardi 9 novembre 2010 par le maire Joël Arseneau.

ANNEXE A

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS OCTROYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2010

AIM Québec	56 962,09 \$
Ambulance Leblanc inc.	36 742,04 \$
Aménagement P.E.L. inc.	34 020,53 \$
Arrimage	84 060,00 \$
Association touristique des Îles de la Madeleine	31 744,65 \$
Aucoin Paul	25 000,00 \$
Bau-Val inc.	27 299,62 \$
Boivin & Gauvin inc.	62 750,26 \$
Bourgeois Laurent	29 920,84 \$
BPR Groupe-conseil	52 538,14 \$
Camions freightliner et sterling Drummondville inc.	26 406,39 \$
Centre de loisirs de Fatima	25 000,00 \$
Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes	109 056,43 \$
Centre local de développement des Îles-de-la-Madeleine	936 357,84 \$
Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	51 753,76 \$
Club nautique de Cap-aux-Meules	25 000,00 \$
Club nautique Les Plaisanciers du Havre	25 000,00 \$
Comité de développement de la Pointe de Grande-Entrée	28 000,00 \$
Commission scolaire des Îles	28 042,11 \$
Construction A.Y. Bouffard inc.	118 151,26 \$
Constructions M.R.S. inc.	62 809,00 \$
Constructions Renaud & Vigneau inc.	31 494,38 \$
Contenants DURABAC inc. (Les)	37 474,50 \$
Corbeil, Boudreau & Ass.	32 987,73 \$
Cyr Bertrand	61 346,55 \$
Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés	35 684,84 \$
ElectrÎles inc.	30 323,12 \$
Electro Informatique Michaud Super Micro	55 124,05 \$
Entreprise Donald Cormier inc.	27 620,28 \$
Entreprises Artho inc.	111 503,75 \$
Entreprises Michel Vigneau enr.	43 617,73 \$
Équipements Sigma inc.	46 823,95 \$
Excavation IM-Carl inc.	49 100,63 \$
Financière Banque Nationale inc. Financement municipal	51 787,92 \$
G.A.D. Électronique Inc.	46 690,75 \$
Groupe Ultima inc.	304 812,00 \$
Hydro-Québec	613 344,68 \$
Installations électriques Langford	58 204,90 \$
Lalande Michel, avocat	41 803,43 \$
Lavages industriels Vigneau	221 608,66 \$
L'Imperiale (huile) Compte 00250059	89 995,48 \$
Madelin'Eau	158 132,80 \$
Maison des jeunes de l'est	25 000,00 \$

M ^e Annie Leblanc in Trust	50 000,00 \$
Métallurgie des Appalaches	33 549,50 \$
Ministre des Finances	724 722,00 \$
Musée de la Mer inc.	27 050,00 \$
Nadyco	579 347,00 \$
Nadyco	134 910,91 \$
Navigation Madeleine inc.	54 572,13 \$
Nouveaux Horizons	31 870,54 \$
Office d'habitation des Îles-de-la-Madeleine	73 365,00 \$
P & B Entreprises ltée	107 754,86 \$
P.A.D.M	31 412,23 \$
Petitpas Jeannot & Constructions des Îles inc.	57 680,47 \$
Pétroles Irving Marketing S.E.N.C. (compte 2041656)	35 869,65 \$
Pétrolière Impériale (gaz et diesel) client 93194	83 512,97 \$
PG Solutions	82 269,30 \$
Pièces d'autos Jadex inc.	73 017,83 \$
PitneyWorks prépayé	40 000,00 \$
Produits sanitaires des Îles enr.	39 184,56 \$
Réal Huot inc.	127 038,68 \$
Regroupement des organismes communautaires des Îles	25 000,00 \$
Regroupement Loisir des Îles	245 342,00 \$
Renaud & frères inc.	33 027,68 \$
Robert L. Gaudet inc.	105 750,64 \$
Roche limitée, Groupe-conseil	185 243,08 \$
Roche limitée, Groupe-conseil	40 631,83 \$
Servitech inc.	457 856,65 \$
Société de développement durable d'Arthabaska inc.	540 718,54 \$
Société de l'assurance automobile du Québec	34 543,00 \$
Société québécoise d'assainissement des eaux	27 813,38 \$
SSQ Groupe Financier-Investissement et retraite	354 179,87 \$
SSQ Société d'assurance-vie inc.	228 747,59 \$
Syndicat des employés municipaux des Îles CSN	46 836,22 \$
Techno Feu inc.	307 854,03 \$
Télébec ltée	93 812,17 \$
Transport adapté des Îles	168 297,00 \$
Transport M.A.C. (Ephrem Chevarie)	30 256,12 \$
USD inc.	38 832,25 \$
Vigneau Claude	33 898,02 \$
Visa Desjardins	174 112,16 \$
Vision Instrumentation inc.	35 313,55 \$
Water-Blasting & Vacuum Services inc.	85 880,00 \$

ANNEXE B

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ AINSI QUE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE ¹
Maire 52 % (local) 48 % (agglomération)	51 526 \$ / an	14 759 \$ / an	
Conseiller 52 % (local) 48 % (agglomération)	12 952 \$ / an	6 475 \$ / an	
Maire suppléant			2 518 \$
Représentant Grosse-Île 100 % (agglomération)	6 217 \$ / an	3 108 \$ / an	

¹ Rémunération additionnelle applicable lorsqu'un membre du conseil préside une séance du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant :

- 78 \$ / séance au conseil local
- 72 \$ / séance au conseil d'agglomération